



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

SÉANCE DU 21 MARS 2024

Réf : CCAS24_16

Effectif légal : 13
Effectif réel : 12

Présents : 8
Pouvoir : 1
Absents : 3

Date de la convocation : 14 mars 2024

PRÉSENTS : Lydie BARBOTTIN, Dominique CHALLOT, Monique GOHIER, Mireille BARREAU, Corinne JARASSIER, Vincent BAUDOUX, Monique GIL, Roselyne NAVEAU.

POUVOIR :

Didier RENAUD représenté par L BARBOTTIN

ABSENTS : Christian MICHAUD, Caroline DELPHIN, Bruno MASSONNEAU

DÉLIBÉRATION N°16

RAPPORTEUR : Lydie BARBOTTIN

OBJET : APPROBATION COMPTE ADMINISTRATIF 2023 - CCAS

Sous la présidence de Mme Lydie BARBOTTIN le Centre Communal d'Action Sociale examine le **compte administratif 2023 du CCAS**.

Le compte administratif 2023 du CCAS s'établit comme suit, conformément au document de synthèse présenté :

Section de fonctionnement

Dépenses :226 290,94 €
Recettes :226 290,94 €
Excédent de clôture :0.00 €

Section d'investissement

Dépenses : 8 076,44 €
Recettes : 101 485,25 €
Excédent de clôture : 93 408,81 €

Hors de la présence de Monsieur le Président, le CCAS :
- **approuve** le compte administratif 2023 du CCAS.

VOTE

UNANIMITÉ

Dominique CHALLOT, secrétaire de séance

Christian MICHAUD, président du CCAS, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, le 28/03/2024

